



Ne votez pas !  
Mais sachez pourquoi !



Contrairement aux autres « syndicats » et « corporations » (UNEF, CE, BAF, UNI, FAGE, PDE etc), le tract d'information que nous distribuons aujourd'hui n'a nullement vocation à vous appeler à voter lors de ces élections. La raison est simple : **la CNT-FAU ne les cautionne pas.**

### Avant la LRU<sup>1</sup>, quelles élections ?

Le 1er avril (ça sonne déjà comme une mauvaise plaisanterie), les étudiants de Besançon sont appelés à élire leurs représentants au CA, CEVU, et CROUS, ces conseils sont ceux qui gèrent la vie de l'université.

- **CA** : Conseil d'Administration, qui est l'organe de décision de l'université où sont votées « les orientations stratégiques » (et, à cause de la LRU, la création/suppression de composantes). 60 personnes siègent dont 26 enseignants chercheurs, 12 usagers (étudiants), 9 IATOS<sup>2</sup> (seulement), 10 personnalités extérieures (des politiques, des syndicalistes, le MEDEF) et 3 intuitu personae nommées par le président (qui sont-t-ils?)
- **CEVU** : Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire, qui est consultatif sur les questions relatives aux étudiants : conditions d'étude, pédagogie, subventions aux associations. Il transmet ensuite son avis au CA qui prend une décision. Sur 40 membres, 16 sont enseignants chercheurs, autant que d'usagers, 4 IATOS, 3 personnalités extérieures (dont le MEDEF, toujours présent) et une intuitu personae.
- **CROUS** : Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires, qui gère les bourses, les restos U, les logements Universitaires et les activités culturelles (subventions aux associations). Sur 28 sièges, le recteur en détient un décisif, 6 sont tenus par les représentants de l'Etat, 7 par les étudiants, les travailleurs du CROUS, encore lésés, en occupent 3, 4 pour les communes, 2 sont réservés aux présidents de FACS et d'écoles privées et 4 à des personnalités dites qualifiées.

Les étudiants sont représentés dans les conseils en tant qu'usager, laissant croire en un fonctionnement démocratique des organes décisionnaires de l'université puisque chaque composante y est représentée. Or, tout est fait pour empêcher les voix contestatrices de siéger, à commencer par l'inexistence de campagne d'appel au vote, laissée aux seuls syndicats et associations, favorisant les orgas déjà implantées et acceptant de fait l'abstention massive (près de 90%). Preuve en est que les seules organisations qui font campagne sont celles qui ont accepté la LRU (en accord avec la direction) alors même que les étudiants de Lettres s'étaient prononcés à 82% contre cette loi scélérate. **La FAU, rangée au côté des étudiants, de leurs revendications et surtout de leurs volontés, refuse de participer à un conseil où sa voix ne peut être entendue.**

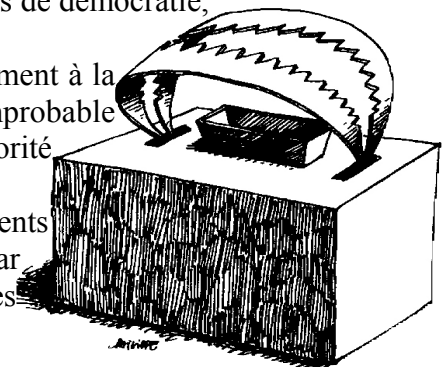
### Qu'est-ce qui change avec la LRU ?

Il n'y a plus que 28 sièges au CA dont 5 pour les usagers, 14 pour les enseignants, 3 pour les IATOS et 6 pour des personnes extérieures (représentants du patronat local nommés par le président).

La LRU ne permet plus à chaque composante d'être représentée dans le CA et remplace ainsi les décisions collégiales par des décisions prises à la manière d'un CA d'entreprise (moins de démocratie, plus d'autoritarisme).

Avec les nouveaux statuts, les décisions qui devaient être prises précédemment à la majorité qualifiée des deux tiers, laissant la possibilité - en cas d'alliance improbable - de bénéficier d'une minorité de blocage, se prennent aujourd'hui à la majorité simple, et avec un vote prédominant du président en cas d'égalité.

Au vu du poids et des responsabilités des élus étudiants dans ces différents conseils, du caractère non-démocratique tant par leur composition que par leur fonctionnement, on peut effectivement se demander à quoi servent ces élus et quelle légitimité ont-ils à représenter les étudiants.



1 « Loi N° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des Universités » appelée couramment loi d'autonomie des Universités.

2 Ingénieurs, Administratifs, Technicien, Ouvriers de Service (bref, les travailleurs)

## Quelles sont les raisons qu'ont les autres syndicats de s'y présenter?

### Élections, course aux subventions

Mais pourquoi donc les syndicats participent-ils (presque) tous à une élection pour un siège où ils n'auront aucun impact, pourquoi siègent-ils à un conseil où leur voix ne peut être entendue?

Mais parce que de la participation d'élus à ces conseils dépendent les subventions et aides matérielles distribuées par l'Université et ponctionnées notamment sur le prix de l'inscription étudiante. De plus, les élus ne siègent que très peu et il n'est pas rare de voir des organisations qui ont 5 élus (et donc une subvention proportionnelle) et qui ne siègent pas ; leur liste étant faite de « prête-noms »...

Et à quoi peut bien servir tout cet argent ? Mais à vous imprimer de jolis tracts et affiches par milliers et sur papier glacé s'il vous plaît ! Parce que lorsque le fond manque, tous les publicitaires vous diront qu'il faut miser sur la forme. A payer le voyage, aussi, à tous ceux qui vous poussent, aujourd'hui, à voter pour leurs orgas ; eux qui sont envoyés par les Bureaux Nationaux sont formés à vous faire voter et à se faire élire mais ne connaissent rien des problèmes de l'université de Besançon. En bons politiciens,

ils savent seulement jouer avec les institutions et les enjeux partisans, tous ces syndicalistes, quasi permanents déjà, hantent les antichambres des partis politiques, et espèrent, en faisant leurs preuves auprès des étudiants, se faire un jour une place dans la jungle des gouvernants.

**La FAU condamne ce jeu électoral mené par les officines parisiennes tout autant que les revendications identitaires (du cochon à tous les repas, des beuveries tous les jeudi...) des opportunistes locaux.**

**Les intérêts des étudiants de Besançon (et d'ailleurs) doivent être défendus par eux, pour eux, dans leurs établissements, par une démocratie directe et non de façade.**

✂

Pour nous contactez, envoyez ce coupon à CNT, c/o CESL BP 121, 25014

Besançon Cedex

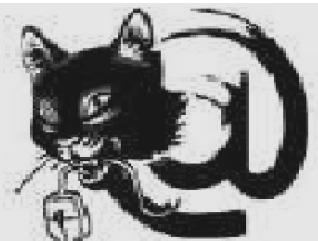
Par mail : [cnt-doubs@cnt-f.org](mailto:cnt-doubs@cnt-f.org) et sur le blog : <http://cntbesancon.wordpress.com>

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse mail : .....

Catégorie socioprofessionnelle : .....



La CNT-FAU c'est un syndicat :

**De l'enseignement supérieur et de la recherche** qui a vocation à regrouper les étudiants et salariés d'un même lieu de travail et d'étude, qu'est l'université. Dans un refus de corporatisme, la CNT-FAU s'inscrit dans la dynamique de la confédération nationale du travail parce que cette forme d'organisation englobe les champs économique, politique, social et culturel ; et est directement issue du peuple dont elle représente les intérêts.

**De combat !** Parce que les intérêts des travailleurs s'opposent radicalement aux intérêts du capitalisme et que les grandes avancées sociales n'ont été obtenues que dans l'action et la mobilisation.

**Solidaire !** Parce que les hiérarchies (salaires, fonctions, statuts) s'opposent à une société égalitaire et autogérée.

**Autogestionnaire !** Parce que les décisions doivent être prises à la base sur les principes de la démocratie directe.

**Anticapitaliste !** Parce que nous devons organiser la société pour le bien de tous et non pour les intérêts d'une minorité concentrant toutes les richesses.

**PUISQUE PERSONNE NE TRAVAILLE NI  
N'ÉTUDIE À TA PLACE,  
QUE PERSONNE NE DÉCIDE À TA  
PLACE !**